

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la société civile immobilière
"4RPP"**

**Au capital de 5.000,00 euros
26 rue Ernest Chaussou 78114 MAGNY LES HAMEAUX
988219143 RCS VERSAILLES**

*Le DIX HUIT MARS DEUX MILLE VINGT SIX
A 8 heures*

**L'assemblée générale des associés a été convoquée par le gérant de la société
Monsieur Didier CLAPIER**

Sont présents:

Monsieur Didier CLAPIER

Madame Evelyne VALLEJO

Représentant l'intégralité des parts sociales et des associés de la société.

1^{ère} délibération :

Il est mis à l'ordre du jour le fait par Monsieur Didier CLAPIER de donner 4400 parts de la société en nue-propriété à messieurs Roméo et Titouan CLAPIER et d'agréer cette donation

2^{ème} délibération :

Il est mis à l'ordre du jour de mettre les statuts à jour suite à la donation.

3^{ème} délibération

Il est mis à l'ordre du jour le fait de donner tous pouvoirs à Monsieur Didier CLAPIER pour signer l'acte de mise à jour des statuts à toutes conditions que le mandataire jugera utile.

Après en avoir discuté, les délibérations sont mises au vote.

1^{ère} délibération :

A l'unanimité, il est constaté le fait par Monsieur Didier CLAPIER de donner 4400 parts de la société en nue-propriété à messieurs Roméo et Titouan CLAPIER et d'agréer cette donation

2^{ème} délibération.

A l'unanimité, il est décidé de mettre les statuts à jour suite à la donation.

3^{ème} délibération.



A l'unanimité, il est décidé de donner tous pouvoirs à Monsieur Didier CLAPIER pour signer l'acte de mise à jour des statuts à toutes conditions que le mandataire jugera utile.

Plus Aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

